

**Préfecture**  
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES  
LOCALES  
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

Affaire suivie par :  
S.MARCOU / D.DAGHMOUS  
Mail : [sandrine.marcou@herault.gouv.fr](mailto:sandrine.marcou@herault.gouv.fr)  
[driss.daghmous@herault.gouv.fr](mailto:driss.daghmous@herault.gouv.fr)  
Tél. : 04 67 61 61 39 / 68 56

Montpellier, le 26 avril 2022

Le Préfet de l'Hérault

à  
Mesdames et Messieurs les membres de la  
Commission de suivi de site

**Objet :** Réunion de la commission de suivi de site (CSS) du dépôt pétrolier GDH de Frontignan.

Je vous informe que je présiderai la réunion de la Commission de suivi de site (CSS) du dépôt pétrolier GDH situé à Frontignan le :

**Mercredi 11 mai 2022  
qui se réunira en séance plénière  
Salle Voltaire à Frontignan  
de 14h30 à 16h30**

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- 1 - Adoption du compte rendu de la CSS du 7 octobre 2021 et demande de rectification du CR de l'association des riverains Canalet Saint-Martin
- 2 - Présentation de l'arrêté préfectoral modificatif de composition de la CSS
- 3 - Projet d'arrêt définitif d'exploitation de deux canalisations d'hydrocarbures
- 4 - Bilan de l'activité de la société GDH pour 2021  
suivi des mesures mises en œuvre
- 5 - Compte-rendu des incidents et accidents
- 6 - Bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)
- 7 - Gestion des effluents liquides - conditions de rejet et de surveillance
- 8 - Présentation de l'action de l'inspection des installations classées en 2021
- 9 - Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion ou de vous y faire représenter.

Pour le Préfet et par délégation  
La directrice,



Marie MOLY